PLAN DE MAITRISE SANITAIRE

Référence : BFC_FOR_Plan_maitrise_sanitaire

Thématique : Formation-Prévention Sécurité Hygiène alimentaire

Objectif

Etre en conformité et mettre en place son Plan de Maîtrise Sanitaire.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi, créateurs d'entreprise de l'alimentaire.

Programme

- Définir le type de PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire).
- Utiliser les guides des bonnes pratiques d'hygiène.
- Répondre aux attents des fiches sectorielles (viande, lait, poisson, oeuf, restauration...).
- Mettre en oeuvre et formaliser le plan HACCP.
- Avoir une traçabilité adaptée.
- Déterminer la durée de vie des aliments.
- Mettre en place des plans d'autocontrôle efficaces.

Durée

1 jour

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Avoir de bonnes connaissances en matière d'hygiène (avoir suivi la formation hygiène alimentaire ou hygiène et allergènes).

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Effectif de 5 à 8 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 245 euros ► voir les conditions générales de vente.
Ce coût peut être pris en charge par les financeurs de la formation.

Votre conseiller Chambre de Métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap.
Référent Handicap sur chaque site de formation.
Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté
N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Mise à jour le 15/02/2023

Délivré par:

- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- Formation à distance :

Prochaines sessions:

- Formation à distance - Lundi 04 novembre 2024 - Inscription avant le 21/10/2024

Tarifs:

- Tout public - contact